ÉCONOMIE ■ **En difficulté, l'association spécialiste de l'aide à domicile reste sous administration provisoire**

L'Ased est toujours « en observation »

Réseau d'aides à domicile comptant environ 400 salariés, l'Ased éprouve de grandes difficultés à recruter. L'association perd de l'argent. Alors pour serrer la vis, le Département a mandaté un administrateur provisoire. Dont le mandat vient d'être prolongé.

Romain Blanc
romain.blanc@centrefrance.com

Réunie en assemblée générale ordinaire vendredi 14 octobre, l'Ased (aide et services à domicile) du Cantal a acté le prolongement de son administration provisoire, pour six mois supplémentaires.

Principal financeur de cette association d'action sociale, le Conseil départemental avait mandaté, le 18 mai, le consultant Bernard Beal comme administrateur provisoire. Chargé de redresser financièrement l'Ased, sa mission de « cost killer » ne prendra donc pas fin le 18 novembre prochain, mais le 18 mai 2023.

Le 3 juin, la commissaire aux comptes Mireille Mathonier avait lu son rapport spécial d'alerte devant l'assemblée générale de l'Ased. Elle n'a cependant pas jugé nécessaire d'enclencher l'étape suivante de la procédure, qui l'aurait conduite à informer le président du tribunal de commerce de ses inquiétudes.

« Il y a un maintien de l'Ased en observation », explique Bernard Beal, l'administrateur provisoire mandaté par le Département. « Les choses évoluent par le plan d'économies et le redéploiement de l'activité. Les mesures prises permettent d'espérer de meilleurs jours pour l'Ased. Mais la difficulté reste le recrutement du personnel : le point central, crucial dans notre secteur d'activité. »



SOCIAL. Claude Tyssandier, président, et Bernard Beal, administrateur provisoire de l'association, le 3 juin. ARCHIVES JÉRÉMIE FULLERINGER

> « Les mois qui se profilent seront décisifs »

Selon Bernard Beal, ses mesures porteront véritablement leurs fruits « sur le plein exercice 2023 ». Il estime à « 390.000 € » le montant des économies à venir. Sachant que l'association, dans le rouge depuis 2018, a terminé l'année 2021 sur un résultat net déficitaire d'environ - 450.000 €.

Président (bénévole) du conseil d'administration de l'Ased, Claude Tyssandier a dressé le rapport moral de l'association. « Les mois qui se profilent pour notre structure seront décisifs », a-t-il déclaré à l'assemblée générale du 14 octobre. « Le travail engagé par l'administrateur provisoire doit se poursuivre. Nous sommes à la mi-temps d'un match. L'enjeu est de le gagner collectivement. » ■